



CENTRALE SECURITAIRE ou CENTRE AERE ?

Après le tragique événement qui a touché notre profession et la vague d'émotions et de mécontentement qui s'est exprimée devant les portes des établissements, on aurait pu penser que l'institution avait compris notre colère et qu'elle se serait abstenue de nouvelles provocations .

Apparemment ce n'est pas le cas, puisqu'on apprenait hier qu'une sortie au Louvre Lens était prévue pour 4 détenus de Vendin Le Vieil. Rien d'exceptionnel me direz- vous si ce n'est qu'un des participants est un DPS avec un casier judiciaire long comme le bras (+ évasion et tentatives d'évasion..) et libérable en ...2044!

Cette petite excursion contemplative était organisée bien-sûr sans aucune mesure de sécurité particulière, avec juste un moniteur de sport, 2 CPIP et un référent activités. Pourtant d'habitude quand il est extrait, c'est équipé d'une ceinture abdominale et avec des forces de l'ordre armées comme des porte-avions car il est classé escorte 4.

Il y a peut-être de quoi se poser des questions sur la mise en danger de nos collègues et plus largement de la population car si ce genre de profil tente de se faire la belle, ce n'est pas avec des pistolets à eau.

La CGT Pénitentiaire a immédiatement averti la DI et le DAP qui apparemment n'étaient pas à l'origine de ce déplacement et l'ont finalement fait annuler. Cette petite balade étant en fait validée la CHAP (chambre d'application des peines) qui a manifestement fait n'importe quoi.

LA CGT Pénitentiaire n'est pas contre des permissions accompagnées pour préparer la sortie mais s'oppose fermement à ce que de tels profils avec des reliquats de peine aussi importants bénéficient de balades organisées qui mettent en danger les personnels et la population..

LA CGT UI De LILLE

le 24/05/2024